

## Les quatre écoutes : écouter, ouïr, entendre, comprendre

Notes sur Pierre Schaeffer, « Le donné à entendre » et « Les quatre écoutes », chap. in *Traité des objets musicaux. Essai interdisciplines*. Paris : Seuil (1966), p. 103-128.

1. S'agissant d'écoute, Pierre Schaeffer dégage quatre « fonctions », ou quatre « attitudes typiques », ou quatre « comportements caractéristiques », ou quatre « formes de l'activité de l'oreille », qu'il ordonne ainsi : écouter, ouïr, entendre, comprendre (p. 112-113).

— *Écouter*, c'est se servir du son comme d'un intermédiaire pour viser autre chose (qui n'est pas sonore) : un objet (et son contexte), une idée (et son système signifiant), un événement (et sa cause), etc. (p. 106-107). Le son est alors « un *indice* qui me signale quelque chose » (p. 114) : l'identité d'une source sonore (p. 114), une valeur sémantique (p. 106), un événement et les circonstances qui l'ont provoqué (p. 120), etc. Ces différentes visées permettent à un sujet humain de *répartir* autour de lui des individus (sujets ou objets), de les *relier* les uns aux autres, et de *délimiter* un monde d'actions et de réactions actuelles.

— *Ouïr*, « c'est percevoir par l'oreille » (p. 103), c'est-à-dire recevoir — passivement — ce qui m'est donné dans la perception (p. 104). Passivité ici n'est pas synonyme d'absence complète de configuration ; passivité signifie plutôt que la configuration ne doit rien à une visée intentionnelle : la configuration n'est déterminée que par la nature physique du son et par les lois générales de la perception (p. 114). C'est pourquoi ouïr échappe, en un certain sens, à la conscience : « je ne cesse jamais d'ouïr » (p. 104), mais ce n'est jamais qu'« indirectement, par la réflexion ou la mémoire » (p. 105), que l'action de ouïr se trouve saisie<sup>1</sup>. Pour cette attitude d'écoute, le monde se présente comme un *fond* sonore (et non plus comme un ensemble d'indices). Ce fond n'est pas seulement matériel, il est aussi temporel : c'est la durée continue du monde et du sujet (tant qu'il est vivant) — « Je *vis* dans un monde *qui ne cesse pas d'être là* pour moi » (p. 104). Mais le fond sonore n'est jamais présent à la conscience ; il s'identifie avec un passé proche ou un passé éloigné, passés qui reviennent ou sont rappelés par « une modification brusque ou inusitée de ce fond sonore », par un besoin pressant, par un sentiment d'inconfort, etc. (p. 105). Plus encore, cette attitude d'écoute en partie inconsciente nous donne ce fond sonore comme « une source jamais épuisée de potentialités » (p. 115) : la rumeur continue du

---

1. D'où l'affinité du verbe, quand on en défie la défektivité et le conjugue à un mode personnel, avec les formes composées. L'aspect composé s'impose quand l'action s'accomplit dans des conditions telles que « la saisie qu'en opère l'esprit n'a pas lieu en deçà de la fin de la l'action considérée, mais dans l'au-delà immédiat, donc dans le subséquent atteint » (Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique, 1943-1944A*, Québec, PUL, 1990, p. 302). Ainsi des Français qui, à Saint-Cloud, en 1870, voient devant eux détalier les Prussiens : « Les souris ne disparaissent pas plus vite ; on les *a vus* plutôt qu'on ne les *voit* » (Goncourt, cité dans R. L. Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962, p. 298) ; l'ennemi fuit si rapidement que les Français, n'ayant d'autre choix que d'appliquer à leur action de voir une considération extérieure plutôt qu'intérieure (Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique, 1938-1939*, Québec, PUL, 1992, p. 164), la saisissent au moyen d'une forme verbo-temporelle composée plutôt que simple.

monde est un passé, proche ou éloigné, impliquant un potentiel objectif inépuisable.

- *Entendre*, c'est explorer ce potentiel objectif inépuisable (le fond sonore) ou les sons produits par tel ou tel sujet ou objet (les indices) pour en sélectionner et en organiser les divers *aspects* (p. 115). Cette attitude d'écoute procède ainsi à une qualification de ce qui a été ouï (elle lui donne précisément la valeur d'un fond, p. 107) et de ce qui est écouté, surtout lorsque l'identité d'une source (p. 109-110), le sens d'une idée (p. 110) ou la cause d'un événement (p. 107) nous laissent dans l'incertitude. Il ne s'agit pas ici, par l'intermédiaire du son, de répartir et de relier des individus, ni de délimiter un monde, mais de configurer le sonore lui-même (ce qui peut évidemment aider à réduire les doutes sur l'identité d'une source, le sens d'une idée, la cause d'un événement). Entendre, c'est alors *situer* des sons, les *séparer* (distance, provenance), en *privilégier* certains, les *rythmer*, les *effacer*, etc. (p. 107-108). Cette configuration ou cette qualification a elle aussi son mode temporel : ni présent actuel, ni passé proche ou lointain, mais répétition et variation du même. La caractéristique essentielle du sonore, c'est qu'il se donne par esquisses : « à chaque répétition d'un son enregistré, j'écoute le même objet, bien que je ne l'entende jamais pareillement » ; j'en perçois chaque fois de nouveaux aspects, mais « je l'identifie toujours comme cet objet-ci bien déterminé » (p. 115).
  - *Comprendre*, c'est mettre nos « expériences passées », nos « intérêts dominants actuels », une « forme particulière de connaissance » (p. 114), un système signifiant, des conventions explicites, un conditionnement pratique, des codes culturels (p. 121), au service de l'*écouter* et de l'*entendre*, de manière à favoriser la précision et la clarification de l'expérience (p. 110). Pas d'indices repérés, pas de fond réactivé, pas d'aspects configurés sans qu'ils ne soient tous toujours déjà orientés vers une forme particulière de connaissance et des significations abstraites (p. 114). Il s'agit ici — par comparaison, par mise en rapport, par déduction et généralisation — de « saisir le sens » (p. 110-111). Partant des divergences inhérentes à la diversité des phénomènes sonores et des attitudes d'écoute, il s'agit d'atteindre, au fil d'une exploration répétée et toujours plus poussée (inter-sensorielle et inter-facultaire) de l'expérience perceptive, à la précision des conclusions sur l'identité des sources, sur le sens d'une idée, sur la cause d'un événement (p. 110 et 118) ; à un accord intersubjectif entre des écoutes spécialisées (p. 120 et suivantes) ; à l'épuisement des virtualités du sonore (p. 118). Les sons ne sont plus des indices, ni un fond, ni des aspects, mais des *signes*, appartenant à des « systèmes signifiants », qui ont leur propre temporalité, celle de l'histoire culturelle d'un domaine de valeurs — telle forme musicale, tel système langagier, tel cadre social ou professionnel, etc. (p. 115-116 ; p. 123 et suivantes).
2. Écouter, ouïr, entendre, comprendre : cet ordre n'est pas chronologique (p. 117), mais phénoménologique.
- Si *écouter* vient en premier, c'est « qu'il correspond à notre attitude la plus spontanée, au rôle primitif de la perception : avertir d'un danger, guider une action » (p. 114). Cette attitude d'écoute sera donc qualifiée d'*écoute naturelle* parce qu'elle paraît partagée par tous les hommes et partagée par les hommes et les animaux (p. 120), mais aussi parce que, dans nos vies ordinaires ou quotidiennes, nous nous servons

automatiquement du son comme d'un intermédiaire pour viser autre chose. Bref, l'être humain dans le monde et avec les autres ne peut pas s'empêcher d'écouter d'abord et avant tout, et il subordonne les autres attitudes d'écoute à cette attitude originaire.

— Si *comprendre* vient en dernier, c'est qu'il irrigue toutes les autres attitudes d'écoute. En d'autres termes, c'est une *écoute culturelle* qui traverse toutes les attitudes d'écoute — et même l'écoute naturelle ne l'est que par convention (p. 120) : c'est une écoute spécialisée devenue banale (p. 125).

3. Écouter, ouïr, entendre, comprendre, ce sont :

- a) quatre fonctions d'écoute *spécifiques* : elles ont chacune leur objectif (p. 113) ;
- b) quatre fonctions d'écoute spécifiques, mais *indissociables* : l'une ne vient pas sans toutes les autres, même si la première semble agir seule ou configurer seule l'expérience, ou la déterminer (p. 113 et 118) ;
- c) quatre fonctions d'écoute spécifiques, indissociables et *complémentaires* : chaque forme d'activité de l'écoute s'articule à l'autre de sorte à configurer la totalité de l'expérience (p. 113) : on écoute un événement, sur fond d'une perception brute, qu'on qualifie et qu'on oriente en fonction de significations (p. 114) ;
- d) quatre fonctions d'écoute spécifiques, indissociables et complémentaires, *qui s'accordent suivant des parcours superposés* : « aucune succession temporelle » entre les quatre fonctions (p. 117), qui renvoient de manière tacite l'une à l'autre (p. 117), se pratiquent corrélativement (p. 118) et, surtout, se pratiquent suivant des parcours qui, tout en mettant l'accent sur telle ou telle fonction, passent par toutes les fonctions, se superposent eux-mêmes les uns sur les autres et se raccordent dans une dimension supplémentaire (p. 120).

Serge Cardinal  
Janvier 2014